

NOUVEAU

Portage de repas à La Riche



La ville de La Riche propose un nouveau service de portage de repas à domicile, pour les personnes de plus 70 ans et/ou en situation de handicap (publics concernés au dos de ce document).

5 composantes à choisir pour votre repas

- Un potage ou une entrée chaude ou froide : crudités, légumes cuits, charcuterie...
- Un plat principal (viande, poisson, œuf...)
- Un légume d'accompagnement et un féculent : légumes verts, légumes secs, céréales...
- Un fromage ou un laitage,
- Un dessert : fruit frais entier ou en salade, fruit cuit, pâtisserie...

Option possible avec un pain individuel de 50 grammes

Les menus sont composés à **70 %** de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique soit **10** composantes sur **5** jours.



BIO

Les repas sont préparés avec des produits de qualité, frais, en circuit court, français et de saison.

Les publics concernés

- Les personnes à partir de 70 ans éprouvant des difficultés à préparer leur repas,
- les personnes en situation de handicap ou invalides,
- les personnes sortant d'hospitalisation, temporairement invalides, ou ne pouvant préparer leur repas pour raison de santé, sans condition d'âge.



Les tarifs

	Personnes seules	Couple	Tarifs	Option petit pain individuel en complément + 0,36 €
Revenu fiscal de référence	inférieur à 10 000 €	inférieur à 15 000 €	3,29 €	3,65 €
Revenu fiscal de référence	entre 10 001 et 20 000 €	entre 15 001 et 30 000 €	6,51 €	6,87 €
Revenu fiscal de référence	supérieur à 20 000 €	supérieur à 30 000 €	9,46 €	9,82 €

Service proposé en partenariat avec le prestataire Prestalims, chargé de la confection des repas et la société Coviva qui en assure la livraison.

Pour tout renseignement, contactez le service de l'action sociale à l'Hôtel de Ville au 02 47 36 24 24